

Millésime : 2022 - Feuillet n° _____



DEPARTEMENT DE LA
SEINE MARITIME

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU JEUDI 31 MARS 2022

Délibération n° **DEL2022_03_13**

Intitulé : **AFFECTATION DU RESULTAT 2021**

Finances - Finances - Décisions budgétaires

*

L'an deux mille vingt deux, le trente et un mars, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Yvetot Normandie s'est réuni à la Salle du Vieux Moulin, Yvetot, sous la Présidence de Monsieur Gérard CHARASSIER, président, en session ordinaire. Les convocations et l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers communautaires le 25 mars 2022. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Maison de l'intercommunalité le 25 mars 2022.

Nombre de conseillers en exercice : 46 Présents : 33 Représentés : 11

Présents :

Monsieur Gérard CHARASSIER, Monsieur Jacques CAHARD, Madame Virginie BLANDIN, Monsieur Eric RENEE, Monsieur Dominique MACE, Monsieur Claude BELLIN, Madame Françoise DENIAU, Madame Stéphanie ETIENNE, Madame Martine LEBORGNE, Monsieur Louis EUDIER, Monsieur Eric CARPENTIER, Madame Céline DAMBRY, Monsieur Lionel GAILLARD, Monsieur Gérard LEGAY, Madame Régine HAUZAY, Monsieur Pascal LEBORGNE, Madame Odile DECHAMPS, Monsieur Michaël DODELIN, Monsieur Jean-Marc DOUCET, Madame Sandrine NORDET, Madame Josiane GILLE, Madame Herléane SOULIER, Monsieur Christophe ADE, Madame Lorena TUNA, Monsieur Florian LEMAIRE, Monsieur Arnaud MOUILLARD, Madame Marie-Claude HERANVAL, Monsieur Jean-François LE PERF, Madame Denise HEUDRON, Monsieur Thierry SOUDAIS, Madame Dominique TALADUN, Madame Catherine DUCHESNE, Madame Catherine MAILLOT

Absents :

Monsieur Jean-Louis LUC, Madame Charlotte MASSET

Absents représentés :

Monsieur Sylvain GARAND donne pouvoir à Monsieur Gérard CHARASSIER, Monsieur Didier TERRIER donne pouvoir à Madame Stéphanie ETIENNE, Monsieur Vincent LEMETTAIS donne pouvoir à Monsieur Gérard CHARASSIER, Monsieur Alain LOPEZ donne pouvoir à Monsieur Eric CARPENTIER, Monsieur Mario DEMAZIERES donne pouvoir à Madame Odile DECHAMPS, Madame Natacha BLY donne pouvoir à Monsieur Jacques CAHARD, Monsieur Gilles COTTEY donne pouvoir à Madame Josiane GILLE, Monsieur Emile CANU donne pouvoir à Madame Herléane SOULIER,

Monsieur Francis ALABERT donne pouvoir à Monsieur Jean-François LE PERF, Monsieur Laurent BENARD donne pouvoir à Monsieur Michaël DODELIN, Madame Françoise BLONDEL donne pouvoir à Madame Virginie BLANDIN

Administration:

Madame Jannick LEFEVRE, Madame Sandrine LOLLIER, M. Romain LEFEVRE et Mick LEROY

Monsieur Éric CARPENTIER est nommé secrétaire de séance.

*

Madame Françoise DENIAU soumet au Conseil Communautaire le rapport suivant :

Les affectations du résultat de la section de fonctionnement sont présentées en annexe pour les budgets suivants :

- budget principal,
- budget ordures ménagères,
- budget transports,
- budget office de tourisme,
- budget hôtel d'entreprises,

* *

Compte tenu des éléments présentés, et en conclusion, il est proposé

vu le Code général des collectivités territoriales,
considérant le rapport présenté,
considérant que le projet

A reçu un avis favorable en Bureau du 22/03/2022

Article 1^{er} – D'approuver l'affectation du résultat de la section de fonctionnement du budget principal telle que présentée :

- Affectation en réserves en investissement (R 1068) = 1 562 300,00 €
- Report à la section de fonctionnement (R 002) = 6 892 618,60 €

Article 2 – D'approuver l'affectation du résultat de la section de fonctionnement du budget Ordures Ménagères telle que présentée :

- Affectation en réserves en investissement (R 1068) = 0,00 €
- Réserves réglementées (R 1064) = 6 490,00 €
- Report à la section de fonctionnement (R 002) = 1 501 391,37 €

Article 3 – D'approuver l'affectation du résultat de la section de fonctionnement du budget Transports telle que présentée :

- Affectation en réserves en investissement (R 1068) = 0,00 €
- Report à la section de fonctionnement (R 002) = 184 950,67 €

Millésime : 2022 - Feuillet n° _____

Article 4 – D'approuver l'affectation du résultat de la section de fonctionnement du budget Office de Tourisme telle que présentée :

- Affectation en réserves en investissement (R 1068) = 0,00 €
- Report à la section de fonctionnement (R 002) = 73 964,66 €

Article 5 – D'approuver l'affectation du résultat de la section de fonctionnement du budget Hôtels d'entreprises telle que présentée :

- Affectation en réserves en investissement (R 1068) = 0,00 €
- Report à la section de fonctionnement (R 002) = 70 155,91 €

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide d'accepter les conclusions sus-exposées et de les convertir en délibération.

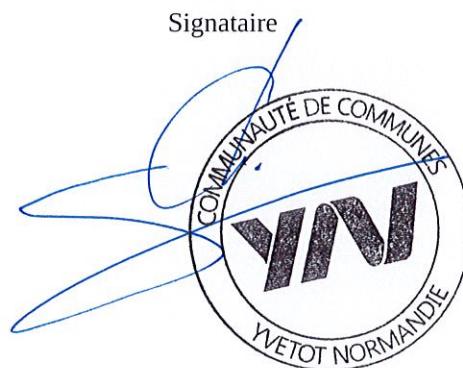
Résultat du vote : unanimité

Ont signé au Registre les membres présents à la séance.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.

Pour extrait conforme,
Monsieur le Président, Gerard CHARASSIER

Signataire



Envoyé en préfecture le 08/04/2022

Reçu en préfecture le 08/04/2022

Affiché le



ID : 076-247600620-20220331-DEL20220313-DE